

Termes de référence de l'évaluation finale

Modèle 2 - formaté pour le [Site Web des emplois du PNUD](#)

INFORMATIONS DE BASE SUR LE CONTRAT

Lieu : Abidjan, Côte d'Ivoire

Date limite d'inscription :

Catégorie :

Type de contrat : IC

Type d'affectation :

Langues requises : Français, Anglais

Date de début :

Durée du contrat initial :

Durée prévue de la mission :

CONTEXTE

1. Introduction

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD, tous les projets de lutte contre les changements climatiques de taille moyenne et de grande envergure doivent faire l'objet d'évaluation finale. Ces Termes de Référence (TdR) définissent les attentes pour l'évaluation finale du **Projet d'Amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT-FEM)**. Le projet a été lancé les 13 et 14 novembre 2019 et est à sa troisième année de mise en œuvre.

2. Description du projet

Dans le cadre de la lutte contre les changements Climatiques, la Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) bénéficie d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à hauteur de 1,260,000 dollars US (soit environ 745,704,950 FCFA), pour la mise en œuvre du **Projet d'Amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT-FEM)**. Le projet a pour objectif de lever les barrières et d'établir les bases solides pour la mise en place d'un cadre de transparence du changement climatique en Côte d'Ivoire. Il appuiera les efforts du pays pour renforcer le cadre de transparence en habilitant les institutions et en améliorant la sensibilisation afin de garantir la durabilité des engagements, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils et méthodologies appropriés, et en renforçant l'infrastructure des systèmes d'information.

Le projet vise à aider la Côte d'Ivoire à renforcer son cadre de transparence en mettant en place les bases nécessaires pour suivre les progrès de la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) conformément aux exigences de l'Accord de Paris. Les résultats escomptés sont les suivants : (i) les arrangements institutionnels pour la transparence du climat sont en place et sont efficaces ; (ii) le renforcement des inventaires de gaz à effet de serre, y compris l'amélioration des directives méthodologiques et la conception d'un système MRV national sont réalisés ; et (iii) un outil de suivi des progrès de la NDC et la transparence est en place.

Selon le dernier Conseil National de Sécurité de Côte d'Ivoire du 13 janvier 2022, la Côte d'Ivoire comptait 78 258 cas confirmés de COVID-19, dont 71 257 cas guéris, 745 décès et 6 256 cas actifs. Le nombre total de doses administrées est de 7 359 678 et le nombre de personnes totalement vaccinées est d'environ 2 162 458, soit 8,4% de la population nationale. Le taux de positivité moyen actuel est de 2,8%, ayant été supérieur au seuil d'alerte de 5%, sur la période du 21 au 31 décembre 2021. Le taux de guérison, qui est actuellement de 91%, reflète principalement la rapidité et la qualité de la prise en charge par les professionnels de santé. Par ailleurs, le ministre en charge de la Santé a indiqué que la recrudescence des cas positifs observés récemment est due à

AR

plusieurs facteurs, à savoir le contexte mondial actuel marqué par la 5e vague, la progression du variant Omicron dans plusieurs pays du monde, dont la Côte d'Ivoire, et l'augmentation des rassemblements et des interactions sociales à l'occasion des fêtes de fin d'année. En ce qui concerne la vaccination dans notre pays, le Ministre en charge de la Santé a informé le Conseil National de Sécurité que 7 776 722 doses de vaccin avaient été administrées au 11 janvier 2022, 2 271 771 personnes ayant reçu les deux doses.

La Persistance de la pandémie du COVID-19 a entraîné des défis de mobilisation des parties prenantes avec pour conséquence la lenteur dans la validation des livrables des différentes études. La Persistance de la pandémie du COVID-19 a limité les cadres de partages d'expériences prévus, ainsi que les voyages des consultants internationaux.

3. Objectif de l'ET

Le rapport évaluera la réalisation des résultats du **Projet d'Amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT-FEM)** par rapport à ce qui était attendu et tirera des leçons qui peuvent à la fois améliorer la durabilité des avantages du projet et contribuer à l'amélioration globale de la programmation du PNUD. Le rapport favorisera la responsabilisation et la transparence et évaluera l'étendue des réalisations du projet.

Sous la responsabilité du Directeur pays du PNUD et la supervision du coordonnateur du projet en lien avec la Programme National Changements Climatiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD, le/la consultant.e international.e - aura à mener une évaluation finale du « **Projet d'Amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT-FEM)** ». Cet exercice, effectué suivant les critères d'évaluation ci-après, devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats escomptés afin d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte du genre.

Les objectifs de cette évaluation sont de :

- Faire le bilan de la mise en œuvre du projet, et des résultats atteints à la fin du projet par rapport aux Prévisions ;
- Analyser les changements obtenus sur les bénéficiaires ;
- Evaluer le cadre partenarial/ le niveau d'implication et de participation des partenaires étatiques (Services techniques, Direction, ministères, etc.) ;
- Apprécier la théorie de changement du projet ;
- Apprécier la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet et les résultats atteints ;
- Evaluer les forces, les faiblesses et les contraintes liées à la mise en œuvre du Projet ;
- Analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats ;
- Documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
- Sur la base des points ci-haut, formuler des recommandations appropriées et les conditions de reproductibilité du projet.

REMARQUE : Détaillez toutes les interventions du projet COVID-19 qui devraient être incluses dans la portée de l'évaluation.

DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS

4. Approche et méthodologie TE

Le rapport d'évaluation finale devra fournir des informations factuelles crédibles, fiables et utiles.

Le/la consultant.e international.e examinera toutes les sources d'informations pertinentes, y compris les documents préparés au cours de la phase de préparation (c'est-à-dire le PIF, le plan de lancement du PNUD, la procédure de sélection sociale et environnementale du PNUD/SESP), le document de projet, les rapports de projet, y compris, les révisions du budget du projet, les enseignements tirés rapports, documents stratégiques et juridiques nationaux et tout autre matériel que l'équipe juge utile pour cette évaluation fondée sur des données probantes.

Le/la consultant.e international.e doit suivre une approche participative et consultative assurant un engagement étroit avec l'équipe de projet, les homologues gouvernementaux, les partenaires d'exécution, le bureau pays du PNUD, le conseiller technique régional, les bénéficiaires directs et d'autres les parties prenantes. L'engagement des parties prenantes est vital pour une évaluation finale réussie. La participation des parties prenantes doit inclure des entretiens avec les parties prenantes qui exercent des responsabilités dans la conduite du projet, mais sans s'y limiter. Les parties prenantes sont les suivantes : Ministère en charge de l'énergie ; Ministère en charge des transports ; Ministère en charge de la construction, du logement et de l'urbanisme ; Ministère en charge des eaux et forêts ; Ministère en charge de l'agriculture ; Ministère en charge des ressources animales et halieutiques ; Ministère en charge du commerce et de l'Industrie ; Ministère de l'intérieur et de la sécurité ; Ministère de la planification et du développement ; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; Ministère de l'économie et des finances ; Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant ; Union des villes et communes (UVICOCI) ; Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) ; Institut national de statistique (INS) ; Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) ; Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) ; Chambre nationale de l'agriculture de Côte d'Ivoire (CNACI) ; etc.

La conception et la méthodologie spécifiques de l'évaluation finale doivent émerger des consultations entre le/la consultant.e international.e et les parties susmentionnées concernant ce qui est approprié et faisable pour atteindre les objectifs de l'évaluation et répondre aux questions d'évaluation. Le/la consultant.e international.e doit utiliser des méthodologies et des outils sensibles au genre et s'assurer que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que d'autres questions transversales et les ODD sont intégrés dans le rapport d'évaluation finale. L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain et les données à utiliser dans l'évaluation, doit être clairement décrite dans le rapport initial de l'évaluation et être pleinement discutée et convenue entre le PNUD, les parties prenantes et le/la consultant(e). La mission se déroulera à Abidjan et le cas échéant avec des voyages à l'intérieur du pays. Ainsi, Le/la consultant.e international.e pourra utiliser des questionnaires, des visites sur le terrain et des entretiens, mais le/la consultant.e international.e doit être en mesure de réviser l'approche en consultation avec le responsable de l'évaluation et les principales parties prenantes.

Le rapport final doit décrire l'approche complète adoptée et la justification de l'approche en explicitant les hypothèses sous-jacentes, les défis, les forces et les faiblesses concernant les méthodes et l'approche de l'évaluation. Cet exercice devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats escomptés ou non afin d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte du genre.

L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain et les données à utiliser dans l'évaluation, doit être clairement décrite dans le rapport initial et être pleinement discutée et convenue entre le PNUD, les parties prenantes et l'équipe de l'évaluation. Le rapport d'évaluation final doit décrire l'approche d'évaluation complète adoptée et la justification de l'approche en rendant explicites les hypothèses sous-jacentes, les défis, les forces et les faiblesses des méthodes et de l'approche de l'évaluation.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale, le nouveau coronavirus se propageant rapidement dans toutes les régions du monde. Les voyages dans le pays sont restreints. Depuis mars 2020, les voyages dans le pays sont également restreints. En effet, tout voyageur en destination de la Côte d'Ivoire doit subir un test PCR COVID-19 dans le pays de destination. Le résultat du test sera demandé à l'embarquement. Seuls les voyageurs dont le résultat négatif remonte à moins de 5 jours sont autorisés à entrer sur le territoire de la Côte d'Ivoire. S'il n'est pas possible de voyager vers ou à l'intérieur du pays pour la mission, l'équipe de l'évaluation doit développer une méthodologie qui tient compte de la conduite de l'évaluation virtuellement et à distance, y compris l'utilisation de méthodes d'entretien à distance et d'examens documentaires approfondis, analyse des données, enquêtes et questionnaires d'évaluation. Cela doit être détaillé dans le rapport initial de l'évaluation et convenu avec l'unité de gestion du projet (UPG).

Si tout ou partie de l'évaluation doit être effectué virtuellement, il convient de tenir compte de la disponibilité, de la capacité ou de la volonté des parties prenantes d'être interrogées à distance. De plus, leur accessibilité à Internet/à l'ordinateur peut être un problème car de nombreux homologues gouvernementaux et nationaux peuvent travailler à domicile. Ces limitations doivent être reflétées dans le rapport de l'évaluation final. Si une collecte de données/mission sur le terrain n'est pas possible, des entretiens à distance peuvent être entrepris par téléphone ou en ligne (skype, zoom, etc.). Les consultants internationaux peuvent travailler à distance avec le soutien d'un évaluateur national sur le terrain s'il est sûr pour eux d'opérer et de voyager. Aucune partie prenante, consultant ou personnel du PNUD ne doit être mis en danger et la sécurité est la priorité essentielle. Une courte mission de validation peut être envisagée s'il est confirmé qu'elle est sûre pour le personnel, les consultants, les parties prenantes et si une telle mission est possible dans le cadre du calendrier de l'évaluation. De même, des consultants nationaux qualifiés et indépendants peuvent être embauchés pour entreprendre l'évaluation et les entretiens dans le pays tant que cela est sûr.

5. Portée détaillée de la TE

La mission évaluera la performance du projet par rapport aux attentes, le cadre de résultats (voir l'annexe A des TdR). Celle-ci évaluera les résultats selon les critères pour l'évaluation finale des projets mise en œuvre par le PNUD. Le rapport d'évaluation devrait détailler et inclure les aspects du projet à couvrir par la mission, le calendrier et les principaux problèmes rencontrés. La section Conclusions du rapport d'évaluation couvrira les sujets énumérés ci-dessous. Un aperçu complet du rapport d'évaluation et son contenu est fourni dans l'annexe C. des TdR.

L'astérisque « (*) » indique les critères pour lesquels une notation est requise.

Résultats

i. Conception / Formulation du projet

- Priorités nationales et orientation pays
- Théorie du changement
- Égalité des sexes et autonomisation des femmes
- Sauvegardes sociales et environnementales
- Analyse du cadre de résultats : logique et stratégie du projet, indicateurs
- Hypothèses et risques
- Enseignements tirés d'autres projets pertinents (par exemple, même domaine d'intervention) incorporés dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes
- Liens entre le projet et les autres interventions dans le secteur
- Modalités de gestion

AR

ii. La mise en œuvre du projet

- Gestion adaptative (modifications de la conception du projet et des résultats du projet pendant la mise en œuvre)
- Participation réelle des parties prenantes et accords de partenariat
- Financement de projet et cofinancement
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée (*), mise en œuvre (*) et évaluation globale du S&E (*)
- Agence de mise en œuvre (PNUD) (*) et Agence d'exécution (*), supervision globale du projet / mise en œuvre et exécution (*)
- Gestion des risques, y compris les normes sociales et environnementales

iii. Résultats du projet

- Évaluer la réalisation des résultats par rapport aux indicateurs en rendant compte du niveau de progrès pour chaque objectif et indicateur de résultat au moment de l'ET et en notant les réalisations finales
- Pertinence (*), Efficacité (*), Efficience (*) et résultat global du projet (*)
- Pérennité : financière (*), socio-politique (*), cadre institutionnel et gouvernance (*), environnemental (*), probabilité globale de durabilité (*)
- Propriété nationale
- Égalité des sexes et autonomisation des femmes
- Questions transversales (réduction de la pauvreté, amélioration de la gouvernance, atténuation et adaptation au changement climatique, prévention des catastrophes et relèvement, droits de l'homme, renforcement des capacités, coopération Sud-Sud, gestion des connaissances, volontariat, etc., selon le cas)
- Additionnalité du FEM
- Rôle catalyseur / effet de réplication
- Des progrès à l'impact

iv. Principaux résultats, conclusions, recommandations et enseignements tirés

- L'équipe de l'évaluation inclura un résumé des principales conclusions du rapport final de l'évaluation. Les résultats doivent être présentés sous forme d'énoncés de faits fondés sur l'analyse des données.
- La section sur les conclusions sera rédigée à la lumière des résultats. Les conclusions doivent être des déclarations complètes et équilibrées, bien étayées par des preuves et logiquement liées aux conclusions de l'évaluation. Ils doivent mettre en évidence les forces, les faiblesses et les résultats du projet, répondre aux principales questions d'évaluation et donner un aperçu de l'identification et / ou des solutions aux problèmes ou questions importants pertinents pour les bénéficiaires du projet, le PNUD et le FEM, y compris les questions liées au genre, l'égalité et l'autonomisation des femmes.
- Les recommandations doivent fournir des recommandations concrètes, pratiques, réalisables et ciblées adressées aux utilisateurs prévus de l'évaluation sur les actions à entreprendre et les décisions à prendre. Les recommandations doivent être spécifiquement étayées par des preuves et liées aux constatations et aux conclusions concernant les questions clés abordées par l'évaluation.
- Le rapport de l'évaluation doit également inclure les leçons qui peuvent être tirées de l'évaluation, y compris les meilleures et les pires pratiques pour résoudre les problèmes liés à la pertinence, à la performance et au succès qui peuvent fournir des connaissances acquises dans des circonstances particulières (méthodes programmatiques et d'évaluation utilisées, partenariats, levier financier, etc.) applicables aux autres interventions du FEM et du PNUD. Lorsque cela est possible, l'équipe de l'évaluation doit inclure des exemples de bonnes pratiques dans la conception et la mise en œuvre du projet.
- Il est important que les conclusions, recommandations et enseignements tirés du rapport de l'évaluation incluent des résultats liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Le rapport de l'évaluation comprendra un tableau des notes d'évaluation, comme indiqué dans l'annexe des TdR.

6. Résultats attendus et livrables

L'Évaluateur (consultant.e international.e) prépare et soumet :

- Rapport de démarrage : l'équipe de l'évaluation clarifie les objectifs et les méthodes de l'évaluation lors d'au plus tard *2 semaines* avant la mission de l'évaluation. L'équipe de l'évaluation soumet le rapport de démarrage à l'unité de gestion de projet et à la gestion du projet. Date d'échéance approximative : 01.05.2022
- Présentation : L'Évaluateur (consultant.e international.e) présente les premiers résultats à la direction du projet et à l'unité de mise en service à la fin de la mission. Date d'échéance approximative : *(Date)*
- Projet de rapport d'évaluation : L'Évaluateur (consultant.e international.e) soumet un projet de rapport complet avec des annexes *dans les 3 semaines* de la fin de la mission. Date d'échéance approximative : 31.07.2022
- Rapport final d'évaluation* et piste d'audit : L'Évaluateur (consultant.e international.e) soumet un rapport révisé, avec une piste d'audit détaillant comment tous les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans le rapport final d'évaluation, à l'unité de gestion de projet *sous 1 semaine* de recevoir les commentaires du PNUD sur le projet. Date d'échéance approximative : 15.08.2022

Le rapport final d'évaluation doit être en anglais. Le cas échéant, l'unité de gestion de projet peut choisir de faire traduire le rapport dans une langue plus largement partagée par les parties prenantes nationales.

La qualité de tous les rapports finaux d'évaluation sera évaluée par le Bureau d'évaluation indépendant (IEO) du PNUD. Les détails de l'évaluation de la qualité des évaluations décentralisées par le BIE se trouvent à la section 6 des Directives d'évaluation du PNUD.¹

7. Arrangements TE

La responsabilité principale de la gestion de l'équipe de l'évaluation incombe au bureau de pays du PNUD à Côte d'Ivoire. Le bureau de pays du PNUD contractera les consultants et assurera la fourniture en temps opportun des indemnités journalières et des arrangements de voyage dans le pays pour l'équipe d'évaluation. L'unité de gestion de projet sera responsable de la liaison avec l'équipe d'évaluation pour fournir tous les documents pertinents, organiser des entretiens avec les parties prenantes et organiser des visites sur le terrain. L'Unité de mise en service engagera les évaluateurs et veillera à fournir en temps voulu des indemnités journalières et des arrangements avec le/la consultant (e) international (e) pour fournir tous les documents pertinents, organiser des entretiens avec les parties prenantes et organiser des visites sur le terrain.

Durée des travaux

La durée totale de l'évaluation sera d'environ 30 jours à compter de l'embauche de l'équipe d'évaluation. Le calendrier provisoire de l'évaluation est le suivant :

- 30/04/2022 : L'application se ferme
- 14/05/2022 : Sélection de l'équipe de l'évaluation
- 14/05/2022 : Préparation de l'équipe de l'évaluation (remise des documents du projet)
- 18/05/2022 : Examen des documents et préparation du rapport de démarrage de l'évaluation
- 18/05/2022 : Finalisation et validation du rapport de démarrage de l'évaluation - dernier démarrage de la mission de l'évaluation
- 27/05/2022 : Mission de l'évaluation : réunions parties prenantes, entretiens, visites terrain
- 03/06/2022 : Réunion de synthèse de la mission et présentation des premiers résultats - fin de la mission de l'évaluation au plus tôt
- 10/06/2022 : Préparation du projet de rapport de l'évaluation
- 17/06/2022 : Diffusion du projet de rapport de l'évaluation pour commentaires

¹Accès à : <http://web.undp.org/evaluation/guideline/section-6.shtml>

- 22/06/2022 : Incorporation des commentaires sur le projet de rapport de l'évaluation dans la piste d'audit et finalisation du rapport de l'évaluation
- 24/06/2022 : Préparation et publication de la réponse de la direction
- 28/05/2022 : (facultatif) Atelier de conclusion des parties prenantes
- 30/06/2022 : Date prévue d'achèvement complet de l'évaluation

La date prévue de début du contrat est 14/05/2022.

8. Lieu d'affectation

La mission durera un (01) mois et se déroulera à Abidjan avec des missions de terrain le cas échéant à l'intérieur du pays.

Voyage :

- Le cours BSAFE doit être suivi avec succès avant le début du voyage ;
- Les Consultants Individuels sont responsables de s'assurer qu'ils ont des vaccinations/inoculations lorsqu'ils voyagent dans certains pays, tel que désigné par le Directeur Médical de l'ONU.
- Les consultants sont tenus de se conformer aux directives de sécurité des Nations Unies énoncées dans : <https://dss.un.org/dssweb/>
- Tous les frais de voyage connexes seront couverts et remboursés conformément aux règles et règlements du PNUD sur présentation d'un formulaire de demande de remboursement F-10 et des pièces justificatives.

COMPETENCES ET EXPERIENCE REQUISES

9. Qualifications requises

L'évaluateur (consultant.e international.e) ne doit pas avoir participé à la préparation, à la formulation et/ou à la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du document de projet), ne doit pas avoir effectué l'examen à mi-parcours de ce projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les objectifs connexes du projet. Activités.

La sélection de l'évaluateur (consultant.e international.e) visera à maximiser ses qualités globales dans les domaines suivants : son expertise et son expérience dans le domaine d'évaluation de projets environnementaux ou dans le domaine des changements climatiques, son plan de travail, sa méthodologie et de son approche pour exécuter le travail selon les TDR.

Éducation

- Justifier d'une formation BAC+5 en science de l'Environnement et/ou des Changements climatiques, en sciences sociales, sciences économiques et/ou de l'Environnement, ou tout domaine équivalent.

Expérience

- Expérience pertinente des méthodologies d'évaluation de la gestion axées sur les résultats ;
- Expérience de l'application d'indicateurs SMART et de la reconstruction ou de la validation de scénarios de référence ;
- Une expérience en évaluation / examen de projet au sein du système des Nations Unies sera considérée comme un atout ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la conduite d'évaluation externe de projet/programme en lien avec l'Environnement et/ou les Changements Climatiques ;
- Expérience récente des méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats ;
- Expérience de l'application d'indicateurs SMART et de la reconstruction ou de la validation de scénarios de base ;
- Avoir une bonne connaissance des NDC de la Côte d'Ivoire ;

- Avoir à son actif au moins trois rapports d'évaluation externe de projets dont 2 rapports d'évaluation de projet dans le domaine de l'Environnement et/ou des Changements Climatiques ;
- Avoir une bonne connaissance de la politique planification de la Côte d'Ivoire (chaîne Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi & Evaluation) ;
- Avoir une connaissance de la question genre ;
- Connaissance du secteur privé ivoirien ;
- Disposer d'une excellente capacité d'analyse de synthèse, de rédaction et une compétence avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;
- Observer une indépendance vis-à-vis des parties impliquées ;
- Avoir une bonne capacité de communication ;
- Une expérience en évaluation / examen de projets au sein du système des Nations Unies sera considérée comme un atout.
- Une expérience dans la mise en œuvre d'évaluations à distance sera considérée comme un atout.

Langue

- Maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé.

10. Évaluateur d'éthique

L'évaluateur (consultant international) TE sera tenu de respecter les normes éthiques les plus élevées et est tenue de signer un code de conduite lors de l'acceptation de la mission. Cette évaluation sera menée conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE. L'évaluateur doit protéger les droits et la confidentialité des fournisseurs d'informations, des personnes interrogées et des parties prenantes grâce à des mesures visant à garantir le respect des codes juridiques et autres codes pertinents régissant la collecte de données et la communication des données. L'évaluateur doit également assurer la sécurité des informations collectées avant et après l'évaluation et les protocoles pour garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'informations là où cela est attendu.

11. Calendrier de paiement

- Paiement de 20% à la livraison satisfaisante du rapport final de lancement et approbation par l'unité de mise en service ;
- Paiement de 40% après remise satisfaisante du projet de rapport à l'unité de mise en service ;
- Paiement de 40% lors de la livraison satisfaisante du rapport final et de l'approbation par l'unité de mise en service et la livraison de la piste d'audit remplie ;
- Critères d'émission du paiement final de 40% 51 ;
- Le rapport final comprend toutes les exigences décrites dans le mandat et est conforme aux directives ;
- Le rapport final est clairement rédigé, organisé de manière logique et est spécifique à ce projet (c'est-à-dire que le texte n'a pas été copié et collé à partir d'autres rapports d'examen à mi-parcours) ;
- L'Audit Trail comprend les réponses et la justification de chaque commentaire répertorié.

Conformément au règlement financier du PNUD, lorsqu'il est déterminé par l'unité de mise en service et / ou le consultant qu'un livrable ou un service ne peut pas être achevé de manière satisfaisante en raison de l'impact de COVID-19 et des limitations de l'ET, ce livrable ou service ne sera pas payé.

En raison de la situation actuelle du COVID-19 et de ses implications, un paiement partiel peut être envisagé si le consultant a investi du temps pour le livrable mais n'a pas été en mesure de le terminer en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.

PROCESSUS DE DEMANDE

12. Portée de la proposition de prix et calendrier des paiements

Proposition financière :

- Les propositions financières doivent être « tout compris » et exprimées sous la forme d'un montant forfaitaire pour la durée totale du contrat. Le terme « tout compris » implique tous les coûts (honoraires professionnels, frais de déplacement, indemnités de subsistance, etc.);
- Pour les voyages en mission, les taux de l'indemnité journalière de subsistance (DSA) de l'ONU sont (remplir pour toutes les destinations de voyage), qui devrait fournir une indication du coût de la vie dans un lieu d'affectation/destination (Remarque : les personnes concernées par ce contrat ne font pas partie du personnel de l'ONU et n'ont donc pas droit aux indemnités journalières de subsistance. Toutes les indemnités de subsistance nécessaires pour exécuter les exigences des termes de référence doivent être incorporées dans la proposition financière, que les honoraires soient exprimés en honoraires journaliers ou en montant forfaitaire.)
- Le montant forfaitaire est fixe indépendamment de l'évolution des éléments de coût.

13. Présentation recommandée de la proposition

- a) **Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité** en utilisant le [modèle](#) fourni par le PNUD ;
- b) **CV** et une notice personnelle ([Formulaire P11](#));
- c) **Brève description de démarche de travail / proposition technique** de la raison pour laquelle la personne se considère comme la plus appropriée pour la mission, et une méthodologie proposée sur la manière dont elle abordera et terminera la mission ; (maximum 1 page)
- d) **Proposition financière** qui indique le prix total forfaitaire du contrat et tous les autres frais liés au voyage (tels que le billet d'avion, les indemnités journalières, etc.), appuyés par une ventilation des coûts, selon le modèle joint au [Modèle de lettre de confirmation d'intérêt](#). Si un candidat est employé par une organisation / entreprise / institution et qu'il s'attend à ce que son employeur facture des frais de gestion dans le cadre du processus de libération au PNUD en vertu d'un accord de prêt remboursable (RLA), le candidat doit indiquer à ce point, et s'assurer que tous ces coûts sont dûment incorporés dans la proposition financière soumise au PNUD.

Tous les documents de candidature doivent être soumis à l'adresse (*Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio, 01 BP 1747 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE*) dans une enveloppe scellée indiquant la référence suivante "**Consultant international pour l'évaluation finale du « Projet d'Amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT-FEM) »**". Ou par email à l'adresse suivante **UNIQUEMENT** : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **30 avril 2022 à 17h00**. Les candidatures incomplètes seront exclues de toute considération ultérieure.

14. Critères de sélection de la meilleure offre

Seules les candidatures réactives et conformes seront évaluées. Les offres seront évaluées selon la méthode de notation combinée - où la formation et l'expérience sur des missions similaires seront pondérées à 70 % et la proposition de prix pèsera comme 30 % de la notation totale. Le candidat recevant la note combinée la plus élevée qui a également accepté les conditions générales du PNUD se verra attribuer le contrat.

15. Annexes au TE TdR

- TdR Annexe A : Cadre logique/résultats du projet

Ce projet contribuera à l'objectif (s) de développement durable suivant (s): Objectif du Développement Durable 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques					
Ce projet contribuera aux résultats du pays suivants, inclus dans le document de l'UNDAF/Programme pays :					
Document Programme Pays - Cadre de programmation conjoint Résultat 3 : Les autorités publiques mettent en œuvre des politiques qui garantissent des méthodes de production et de consommation durables, la génération de revenus et la résilience au changement climatique pour les populations vulnérables					
Plan stratégique du PNUD Résultat 2 : Accélérer les transformations structurelles pour le développement durable					
Ce projet sera lié aux résultats suivants du plan stratégique du PNUD :					
Produit 1.4: Action à plus grande échelle sur les secteurs transversaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique qui est financée et mise en œuvre.					
Objectif du Projet :	Objectif et indicateur de résultat	Ligne de base	Cible à mi-parcours du projet	Cible à la fin du projet	Hypothèses
<p>Renforcer les capacités de la Côte d'Ivoire dans le domaine de la transparence, conformément aux décisions de l'Accord de Paris sur le changement climatique et, partant, atteindre ses objectifs en matière de développement de faibles émissions de carbone</p>	<p>Indicateur obligatoire 1 : IRRF 1.4.2 - Mesure dans laquelle la mise en œuvre de mesures globales - plans, stratégies, politiques, programmes et budgets - visant à atteindre des objectifs de développement à faibles émissions et résilients au changement climatique s'est améliorée.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non adéquate 2. très partielle 3. Partielle 4. Largement 	3	3	4	<p>Toutes les mesures relatives au climat - plans, stratégies, politiques et programmes - sont intégrées dans le Plan de Développement National du pays 2016-2020. Grâce à l'engagement des parties prenantes et à la mise en œuvre des activités du projet, ces plans, stratégies, politiques et programmes devraient être largement mis en œuvre d'ici la fin du projet.</p>
	<p>Indicateur obligatoire 2 : nombre des bénéficiaires directs du projet désagrégé par genre</p>	50 bénéficiaires directs, dont 25 femmes	75 bénéficiaires directs, dont 37 femmes	100 bénéficiaires directs, dont 50 femmes	<p>Fort engagement dans les activités de projet de toutes les parties prenantes impliquées dans des initiatives liées à la transparence du climat dirigées par un leadership fort conduit par MINEDD et le PNCC. Approches participatives des activités de projet qui soutiennent une participation égale des hommes et des femmes. Au départ, les bénéficiaires des initiatives passées et en cours liées au climat sont pris en compte.</p>
	<p>Indicateur 3 : nombre des institutions qui ont renforcés leurs capacités afin de rencontrer le cadre élargi de la transparence de l'Accord de Paris</p>	10	15	20	<p>Les nouvelles institutions liées à des secteurs clés (par exemple, l'énergie, la foresterie, l'agriculture, la gestion des déchets, l'industrie, les transports, la construction, les universités, le secteur privé, etc.) devraient renforcer leurs</p>

AR

<p>Composante 1/Résultat 1.1 Les arrangements institutionnels pour la transparence climatique sont en place et efficaces</p>	<p>Indicateur 4 : Taux d'intervenants sensibilisés à la transparence des changements climatiques</p>	<p>0</p>	<p>40%</p>	<p>80%</p>	<p>capacités. Au départ, certaines institutions avaient déjà bénéficié d'initiatives de renforcement des capacités (par exemple, MINEDD, Ministère des forêts et des eaux, etc.). Les parties prenantes du secteur public, du secteur privé, du monde universitaire, de la société civile, des médias et des élus bénéficieront des activités de sensibilisation du projet. Au moins deux événements de sensibilisation sont considérés par an.</p>
	<p>Indicateur 5 : Le mécanisme / unité de transparence du climat est institutionnalisé</p>	<p>0</p>	<p>Oui</p>	<p>Oui</p>	<p>L'engagement de MINEDD à travers le PNCC jouera un rôle majeur dans la mise en place de ce mécanisme ou de cette unité</p>
<p>Composante 1/ Résultat 2.1 Les inventaires de gaz à effet de serre, y compris des orientations méthodologiques sont améliorés</p>	<p>Indicateur 6 : Le mécanisme de coordination interministériel ou le comité national est institutionnalisé</p>	<p>0</p>	<p>Oui</p>	<p>Oui</p>	<p>Le CICC est hautement à l'ordre du jour du MINEDD et un projet de décret a déjà été rédigé. Les activités du projet constitueront une plate-forme adéquate pour les consultations interministérielles.</p>
	<p>Indicateur 7 : nombre des bénéficiaires formés sur les méthodologies de 2006 du GIEC</p>	<p>0</p>	<p>10</p>	<p>30</p>	<p>Au moins deux représentants de chaque secteur concerné par l'inventaire des GES sont désignés et bénéficient d'une série de formations. Les méthodologies du GIEC 2006 sont maîtrisées par toutes les parties prenantes à travers des formations</p>
	<p>Indicateur 8 : nombre de secteurs des inventaires de GES calculés avec les méthodes 2006 du GIEC</p>	<p>1</p>	<p>2</p>	<p>5</p>	<p>La disponibilité et l'adéquation des données d'activité nécessaires sont supposées être disponibles pour rapporter les nouvelles catégories non rapportées précédemment (foresterie non prise en compte dans les inventaires précédents) afin de couvrir tous les secteurs émetteurs en GES (énergie, déchets, agriculture, procédés industriels forestiers).</p>
	<p>Indicateur 9 : nombre de secteurs avec des données d'activité améliorées et des facteurs d'émission spécifiques</p>	<p>0</p>	<p>1</p>	<p>3</p>	<p>Les partenariats sont scellés avec les institutions compétentes (recherche et développement, universités, secteur privé, etc.) pour développer des FE spécifiques au pays en mettant l'accent sur les secteurs de l'énergie et de l'AFAT. Les parties prenantes des secteurs concernés sont fortement mobilisées pour fournir les données d'activité nécessaires et de bonne qualité.</p>

Composante 2/ Résultat 2.2 Un system MRV domestique est conçu	Indicateur 10 : nombre de protocoles développés et adoptés pour la gestion et le partage des données entre divers secteurs (énergie, AFAT, déchets, industrie...).	0	1	3	Tous les secteurs sont très engagés et MINEDD à travers le PNCC joue un rôle de leadership. Il est supposé qu'au moins 3 protocoles sont développés pour couvrir les 3 types de MRV : les émissions de GES, les actions d'atténuation et leurs co-bénéfices au développement durable et le soutien.
	Indicateur 11 : nombre des secteurs intégrant la plateforme MRV en ligne pour le stockage et le reporting des données sur les GES	1	2	5	La plateforme GES développée dans le cadre du 1er projet BUR sera développée davantage et étendue pour permettre aux autres secteurs de partager leurs données. La plate-forme peut être étendue au-delà des données sur les GES pour inclure d'autres types de données telles que les mesures d'atténuation, les co-bénéfices du développement durable et le soutien.
	Indicateur 12 : nombre de leçons apprises ou feedbacks partagés au niveau régional ou international	0	1	3	Suppose 3 feedbacks ou leçons apprises partagées avec le réseau CEDEAO sur le MRV et avec la plateforme de coordination mondiale pour les échanges entre pairs du CBIT
Composante 3/ Résultat 3.1 Un outil de suivi des progrès de la NDC et de la transparence est en place	Indicateur 13 : nombre des méthodologies développées pour suivre les progrès de la mise en œuvre des NDC et de la transparence	0	0	1	Le pays bénéficie des échanges entre pairs et de l'expertise internationale pour développer une méthodologie nationale pour suivre les progrès et la mise en œuvre des NDC. La méthodologie est développée à travers un processus de consultation national et inclusif.
	Indicateur 14: Taux de secteurs adoptant la méthodologie de suivi de la NDC en tant que politique nationale de lutte contre le changement climatique	0	20%	100%	Tous les secteurs concernés par les émissions des GES et les mesures d'atténuation sont conscients de l'importance d'adopter la méthode de suivi de la NDC en tant que politique nationale visant à soutenir l'engagement du pays dans la mise en œuvre de l'AP.

Annexe B des TdR : dossier d'information sur le projet à examiner par l'équipe TE

TdR Annexe C : Contenu du rapport TE

Ce chapitre fournit de plus amples détails sur les questions clés à traiter dans le rapport. Ces informations sont fournies comme un outil pour les évaluateurs, ainsi que comme un guide pour les unités de mise en service pour évaluer la qualité et l'exhaustivité des rapports. Tous les rapports doivent couvrir le même contenu requis, doivent être rédigés de manière concise et ciblée et ne doivent pas dépasser 50 pages (sans annexes).

Résumé

Un résumé exécutif concis (maximum 4 pages) doit précéder la section Introduction du rapport et doit inclure :

- Un tableau d'information sur le projet (tableau 7) ;
- Une brève description du projet ;
- Un tableau des cotes d'évaluation rempli (tableau 8) en utilisant les échelles de cotation spécifiées (tableau 9) ;
- Un résumé concis des constatations et des conclusions ;
- Une synthèse des principaux enseignements tirés (puces ; une page maximum) ;
- Un tableau récapitulatif des recommandations. (Tableau 10).

Tableau d'informations sur le projet

Détails du projet		Jalons du projet	
Titre du projet	NDC Support Programme en Côte d'Ivoire	Date d'approbation PIF:	31 décembre 2018
ID du projet PNUD		Date d'approbation du PDG (FSP) / Date d'approbation (MSP):	31 décembre 2018
ID du projet FEM:		Date de signature ProDoc:	31 décembre 2018
Unité commerciale Atlas du PNUD, ID de récompense, ID de projet:	CIV10 00112399	Date d'embauche du gestionnaire de projet:	
Pays / Pays:	Côte d'Ivoire	Date de l'atelier de lancement:	
Région:	Côte d'Ivoire	Date d'achèvement de l'examen à mi-parcours:	<i>[le cas échéant]</i>
Zone focale:	Côte d'Ivoire	Évaluation terminale Date d'achèvement:	31 décembre 2020
Programme opérationnel du FEM ou priorités / objectifs stratégiques :		Date de clôture opérationnelle prévue:	31 décembre 2020
Fonds de placement:			
Partenaire d'exécution	MINEDD/PNCC		
Implication des ONG / OBC:	Programme National Changements Climatiques (PNCC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD)		

Implication du secteur privé:	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CICC-CI), (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire - Patronat ivoirien (CGECI))
Coordonnées géospatiales des sites du projet :	Programme National Changements Climatiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), Côte d'Ivoire

Tableau d'informations sur les finances

PDF / PPG	L'information financière	
	À l'approbation (M \$ US)	à l'achèvement du PDF / PPG (M \$ US)
Subventions FEM PDF / PPG pour la préparation de projets		
Cofinancement pour la préparation de projets		
Projet	chez CEO Endorsement (US \$ M)	à TE (M \$ US)
[1] Contribution du PNUD:		
[2] Gouvernement:		
[3] Autres multi- / bi-latéraux:		
[4] Secteur privé:		
[5] ONG:		
[6] Cofinancement total [1 + 2 + 3 + 4 + 5]:		
[7] Financement total du FEM:		
[8] Financement total du projet [6 + 7]		

Tableau des notes d'évaluation

1. Suivi et évaluation (MOI)	Notation
Conception de S&E à l'entrée	
Mise en œuvre du plan de S&E	
Qualité globale du S&E	
2. Mise en œuvre de l'agence d'exécution (AI) et exécution de l'agence d'exécution (AE)	Notation
Qualité de la mise en œuvre et du contrôle du PNUD	
Qualité de l'exécution des partenaires de mise en œuvre	
Qualité globale de la mise en œuvre / exécution	
3. Évaluation de Résultats	Notation
Pertinence	
Efficacité	
Efficacité	
Évaluation globale des résultats du projet	
4. Durabilité	Notation
Durabilité financière	
Durabilité sociopolitique	
Cadre institutionnel et durabilité de la gouvernance	
La durabilité environnementale	
Probabilité globale de durabilité	

Le tableau des notes d'évaluation regroupe les notes individuelles entreprises dans un certain nombre de domaines du rapport principal, comme détaillé dans la « section 4. Constatations » du rapport de. Les échelles de notation utilisées dans un rapport sont décrites dans le tableau 9.

Tableau des échelles de notation de l'évaluation finale du projet

Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, MOI, Mise en œuvre / surveillance, exécution, pertinence	Cotes de durabilité:
6 = très satisfaisant (HS): dépasse les attentes et / ou pas de lacunes	4 = Probable (L): risques négligeables pour la durabilité
5 = Satisfaisant (S): répond aux attentes et / ou aucune ou des lacunes mineures	3 = Modérément Likely (ML): modéclasser des risques à la durabilité
4 = Moyennement satisfaisant (MS): répond plus ou moins aux attentes et / ou à certaines lacunes	2 = moyennement improbable (MU): risques importants pour la durabilité
3 = moyennement insatisfaisant (MU): quelque peu en deçà des attentes et / ou des lacunes importantes	1 = improbable (U): risques graves pour la durabilité
2 = insatisfaisant (U): nettement en deçà des attentes et / ou des lacunes majeures	Incapable d'évaluer (U / A): Incapable d'évaluer l'incidence prévue et l'ampleur des risques pour la durabilité
1 = très insatisfaisant (HU): lacunes graves	
Impossible d'évaluer (U / A): les informations disponibles ne permettent pas une évaluation	

Tableau des recommandations

Rec #	Recommandation TE	Entité responsable	Plage de temps
UNE	Catégorie 1:		
A.1	<i>Recommandation clé:</i>		
A.2			
A.3			
B	Catégorie 2:		
B.1	<i>Recommandation clé:</i>		
B.2			
B.3			
C	Catégorie 3:		
C.1	<i>Recommandation clé:</i>		
C.2			
C.3			
ré	Catégorie 4:		
D.1	<i>Recommandation clé:</i>		
D.2			
D.3			
E	Catégorie 5:		
E.1	<i>Recommandation clé:</i>		
E.2			

TdR Annexe D : Modèle de matrice des critères d'évaluation

Mandat Annexe E : Code de conduite de l'UNEG pour les évaluateurs

L'indépendance implique la capacité d'évaluer sans influence ou pression indues de la part d'une partie (y compris l'unité de recrutement) et de fournir aux évaluateurs un accès gratuit aux informations sur le sujet de l'évaluation. L'indépendance confère une légitimité aux évaluations et leur garantit une perspective objective. Une évaluation indépendante réduit le risque de conflits d'intérêts qui pourraient survenir avec les notations auto déclarées par les personnes impliquées dans la gestion du projet évalué. L'indépendance est l'un des dix principes généraux des évaluations (ainsi que les principes, objectifs et cibles convenus au niveau international : utilité, crédibilité, impartialité, éthique, transparence, droits de l'homme et égalité des sexes, capacités nationales d'évaluation et professionnalisme).

Évaluateurs / consultants :

Doit présenter des informations complètes et équitables dans son évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées.

1. Doit divulguer l'ensemble complet des résultats de l'évaluation ainsi que des informations sur leurs limites et les rendre accessibles à toutes les personnes concernées par l'évaluation, avec des droits légaux exprimés à recevoir les résultats.
2. Devrait protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils doivent fournir un préavis maximal, minimiser les délais impartis et respecter le droit des personnes de ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des informations en toute confidentialité et doivent veiller à ce que les informations sensibles ne puissent pas être retracées jusqu'à leur source. On ne s'attend pas à ce que les évaluateurs évaluent des individus et doivent équilibrer une évaluation des fonctions de gestion avec ce principe général.
3. Découvrez parfois des preuves d'actes répréhensibles lors de la conduite des évaluations. Ces cas doivent être signalés discrètement à l'organe d'enquête compétent. Les évaluateurs devraient consulter les autres entités de surveillance pertinentes en cas de doute sur l'opportunité et la manière de signaler les problèmes.
4. Doit être sensible aux croyances, manières et coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans ses relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les évaluateurs doivent être sensibles aux problèmes de discrimination et d'égalité des sexes et s'y attaquer. Ils doivent éviter de porter atteinte à la dignité et au respect de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact au cours de l'évaluation. Sachant que l'évaluation peut avoir un effet négatif sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent mener l'évaluation et communiquer son objectif et ses résultats d'une manière qui respecte clairement la dignité et l'estime de soi des parties prenantes.
5. Sont responsables de leurs performances et de leur (s) produit (s). Ils sont responsables de

la présentation écrite et / ou orale claire, précise et juste des imitations, des résultats et des recommandations de l'étude.

6. Doit refléter des procédures comptables saines et être prudent dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.
7. Doit s'assurer que l'indépendance de jugement est maintenue et que les constatations et les recommandations de l'évaluation sont présentées de manière indépendante.
8. Doit confirmer qu'il n'a pas été impliqué dans la conception, l'exécution ou le conseil sur le projet évalué et l'a fait ne pas effectuer la revue à mi-parcours du projet.

Formulaire d'accord de consultant en évaluation

Accord de se conformer au Code de conduite pour l'évaluation dans le système des Nations Unies:

Nom de l'évaluateur : _____

Nom de l'organisation de consultants (le cas échéant) : _____

Je confirme avoir reçu et compris et respecter le Code de conduite des Nations Unies pour l'évaluation. Signé à _____ (Placer sur _____ (Date)

Signature : _____

ToR Annexe F : Échelles de notation TE et tableau des notations TE

Tableau 9. Échelles de notation

Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, MOI, Mise en œuvre / surveillance, exécution, pertinence	Cotes de durabilité:
<p>6 = très satisfaisant (HS): dépasse les attentes et / ou pas de lacunes</p> <p>5 = Satisfaisant (S): répond aux attentes et / ou aucune ou des lacunes mineures</p> <p>4 = Moyennement satisfaisant (MS): répond plus ou moins aux attentes et / ou à certaines lacunes</p> <p>3 = moyennement insatisfaisant (MU): quelque peu en deçà des attentes et / ou des lacunes importantes</p> <p>2 = insatisfaisant (U): nettement en deçà des attentes et / ou des lacunes majeures</p> <p>1 = très insatisfaisant (HU): lacunes graves</p> <p>Impossible d'évaluer (U / A): les informations disponibles ne permettent pas une évaluation</p>	<p>4 = Probable (L): risques négligeables pour la durabilité</p> <p>3 = Modérément Likely (ML): modécasser des risques à la durabilité</p> <p>2 = moyennement improbable (MU): risques importants pour la durabilité</p> <p>1 = improbable (U): risques graves pour la durabilité</p> <p>Incapable d'évaluer (U / A): Incapable d'évaluer l'incidence prévue et l'ampleur des risques pour la durabilité</p>

AR

AR

TdR Annexe G : Formulaire d'autorisation de rapport TE

Ce qui suit est une liste de contrôle pour l'examen du contenu du rapport TE que l'unité de mise en service (point focal S&E), Les AP régionaux et / ou les ACR pourraient être utilisés pendant le processus d'examen des rapports de TE. Tous les composants de cette liste de contrôle peuvent ne pas être dans l'ordre exact dans le rapport TE; cependant, ces aspects doivent être correctement représentés quelque part dans le rapport. L'examen TE devrait examiner la conformité avec les TdR. L'Administrateur de programme et le CRJ examineront également le rapport à des fins d'assurance de la qualité, en mettant en évidence (i) les erreurs factuelles, (ii) les problèmes de manque de preuves / de biais possible dans les déclarations ; (iii) les lacunes dans l'analyse ; (iv) les problèmes de structure et de lisibilité du rapport; et (v) une justification adéquate des notations, des conclusions et des recommandations.

#	Article	Inclus et satisfaisant normes?	commentaires
je.	Informations de base sur le rapport (à inclure dans la page de titre)		
	Titre du projet financé par le PNUD		
	Identifiant PIMS du PNUD		
	Calendrier TE et date du rapport TE final		
	Région et pays inclus dans le projet		
	Domaine d'intervention / programme stratégique du PNUD		
	Agence d'exécution, partenaire d'exécution et autres partenaires du projet		
	Le/La consultant (e)		
ii	Remerciements		
iii.	Table des matières		
	Liste, avec numéros de page		
iv.	Acronymes et abréviations		
	Lister		
1.	Résumé analytique (3-4 pages)		
	Tableau d'informations sur le projet		
	Description du projet (brève)		
	Tableau des notes d'évaluation		
	Résumé concis des constatations, des conclusions et des leçons apprises		
	Tableau récapitulatif des recommandations		
2.	Introduction (2-3 pages)		
	But et objectif du		
	Portée		
	Méthodologie		
	Collecte et analyse des données		
	Éthique		
	Limitations de l'évaluation		
	Structure du rapport		

TdR Annexe H : Modèle de piste d'audit TE

Ce qui suit est un modèle pour l'équipe TE pour montrer comment les commentaires reçus sur le projet de rapport TE ont (ou n'ont pas) été incorporés dans le rapport TE final. Cette piste d'audit doit être répertoriée en annexe dans le rapport TE final mais pas jointe au fichier de rapport.

Aux commentaires reçus le (Date) de l'évaluation finale de (nom du projet) (Projet PNUD N° PIMS)

Les commentaires suivants ont été fournis au projet de rapport TE; ils sont référencés par institution / organisation (n'incluez pas le nom du commentateur) et suivez le numéro du commentaire de changement (colonne «#»):

Annexe H des TdR: Exemple de matrice de critères d'évaluation

Institution/ Organisation	#	Para No./ emplacement du commentaire	Commentaires / Commentaires sur le projet de rapport TE	Équipe TE réponse et mesures prises

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthode de collecte de données
Critères d'évaluation: pertinence			
<ul style="list-style-type: none"> L'objectif du projet est-il conforme aux priorités du gouvernement local et des communautés locales? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de cohérence entre l'objectif du projet et les priorités déclarées des acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs locaux Revue documentaire des stratégies de développement local, environnemental politiques, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens de visite de terrain au niveau local Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> L'objectif du projet s'inscrit-il dans les priorités nationales en matière d'environnement et de développement? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de cohérence entre l'objectif du projet et les priorités et stratégies politiques nationales, comme indiqué dans les documents officiels 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de politique nationale, tels que la stratégie et le plan d'action nationaux pour la biodiversité, l'auto-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au niveau national

		des capacités nationales, etc.	
<ul style="list-style-type: none"> Le concept du projet est-il issu des parties prenantes locales ou nationales et / ou les parties prenantes concernées ont-elles été suffisamment impliquées dans le développement du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'implication des parties prenantes locales et nationales dans la création et le développement du projet (nombre de réunions tenues, processus de développement de projet intégrant contribution des parties prenantes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel du projet Acteurs locaux et nationaux Documents de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens de visite sur le terrain Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> L'objectif du projet correspond-il aux priorités stratégiques du FEM? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de cohérence entre l'objectif du projet et les priorités stratégiques du FEM (y compris l'alignement des indicateurs pertinents du domaine d'intervention) 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de priorité stratégique du FEM pour la période au cours de laquelle le projet a été approuvé GEF actuel documents de priorité stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthode de collecte de données
<ul style="list-style-type: none"> Le projet était-il lié et conforme aux priorités et stratégies du PNUD pour la de campagne? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de cohérence entre l'objectif et la conception du projet avec l'UNDAF, le CPD 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de priorité stratégique du PNUD 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> L'objectif du projet soutient-il la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique ? Autre pertinent AME? 	<ul style="list-style-type: none"> Liens entre l'objectif du projet et les éléments de la CDB, tels que les articles clés et les programmes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Site Web de la CDB Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire
Critères d'évaluation: efficacité			
<ul style="list-style-type: none"> Le projet est-il rentable? 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité et adéquation des procédures de gestion financière (conformément aux politiques, législations et procédures du PNUD, de l'UNOPS et 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de projet Personnel du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec personnel du projet

	nationales) <ul style="list-style-type: none"> • Taux de livraison financière vs taux attendu • Coûts de gestion en pourcentage du total frais 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les dépenses sont-elles conformes aux règles et normes internationales? 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût des intrants et extrants du projet par rapport aux normes et standards pour les projets des bailleurs de fonds le pays ou la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec personnel du projet
<ul style="list-style-type: none"> • L'approche de mise en œuvre du projet est-elle efficace pour produire les résultats prévus du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation de la structure de mise en œuvre et des mécanismes de coordination et de communication • Niveau prévu et réel des ressources humaines disponibles • Étendue et qualité de engagement avec 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • National et local les parties prenantes • Personnel du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec personnel du projet • Entretiens avec les parties prenantes nationales et locales

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthode de collecte de données
	partenaires concernés / partenariats <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et adéquation des mécanismes de suivi des projets (apport des organes de contrôle, qualité et rapidité des rapports, etc.) 		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du projet est-elle retardée? Dans l'affirmative, cela a-t-il affecté la rentabilité? 	<ul style="list-style-type: none"> • Jalons du projet dans le temps • Résultats prévus affectés par les retards • Mesures de gestion adaptative de projet requises liées à retards 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec personnel du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la contribution du cofinancement en espèces et en nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de cofinancement en espèces et en nature par rapport au niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec personnel du projet

au projet la mise en oeuvre?	attendu		
• Dans quelle mesure le projet mobilise-t-il des ressources supplémentaires?	• Montant des ressources mobilisées par rapport au budget du projet	• Documents de projet • Personnel du projet	• Revue documentaire • Entretiens avec personnel du projet
Critères d'évaluation: efficacité			
• Les objectifs du projet sont-ils susceptibles d'être atteints? Dans quelle mesure sont-ils susceptibles d'être satisfaits?	• Niveau de progression vers les cibles des indicateurs du projet par rapport au niveau attendu au point actuel de mise en œuvre	• Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet	• Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire
• Quels sont les facteurs clés contribuant au succès ou à la sous-performance du projet?	• Niveau de documentation et de préparation des risques, hypothèses et facteurs d'impact	• Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet	• Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire
• Quels sont les principaux risques et obstacles qui subsistent pour atteindre l'objectif du projet et générer Global	• Présence, évaluation et préparation des risques attendus, des hypothèses et facteurs d'impact	• Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet	• Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthode de collecte de données
Environnement Avantages?			
• Les hypothèses clés et les facteurs d'impact pertinents pour la réalisation des avantages environnementaux mondiaux sont-ils susceptibles d'être rencontré?	• Actions entreprises pour traiter les hypothèses clés et cibler les facteurs d'impact	• Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet	• Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire
Critères d'évaluation: résultats			
• Les extraits prévus ont-ils été produits? Ont-ils contribué aux résultats et objectifs du projet?	• Niveau d'avancement de la mise en œuvre du projet par rapport au niveau attendu au stade actuel de la mise en œuvre • Existence de liens logiques entre les résultats du projet et	• Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet	• Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire

	résultats / impacts		
<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats escomptés sont-ils susceptibles d'être atteints? Les résultats sont-ils susceptibles de contribuer à la réalisation du Objectif du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de liens logiques entre les résultats et les impacts du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats au niveau de l'impact sont-ils susceptibles d'être atteints? Sont susceptibles d'être à l'échelle suffisante pour être considérés comme Avantages? 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement indicateurs • Niveau d'avancement dans la théorie du changement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire
Critères d'évaluation: durabilité			
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats du projet sont-ils susceptibles de dépendre d'un soutien financier continu? Quel est le probabilité que tout 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins financiers pour le maintien des avantages du projet • Niveau des ressources financières attendues disponible pour soutenir 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthode de collecte de données
les ressources financières nécessaires seront disponibles pour soutenir les résultats du projet une fois que le FEM l'assistance prend fin?	maintien des avantages du projet <ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de ressources financières pour soutenir le maintien des avantages du projet 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes concernées ont-elles ou sont-elles susceptibles d'atteindre un niveau adéquat d '«appropriation» des résultats, d'avoir l'intérêt de s'assurer que les avantages du projet sont maintenus? 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'initiative et engagement des parties prenantes concernées dans les activités et les résultats du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens de visite sur le terrain • Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes concernées ont-elles la 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de capacité technique des parties 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens de visite sur le terrain

(COVID) TE ToR pour les projets financés par le FEM - Modèle standard pour le site d'emplois du PNUD - Juin 2020

capacité technique nécessaire pour garantir que les avantages du projet sont maintenus?	prenantes concernées par rapport au niveau requis pour soutenir le projet avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats du projet dépendent-ils de facteurs sociopolitiques? 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de risques sociopolitiques pour les bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de visite sur le terrain • Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats du projet dépendent-ils des questions liées aux cadres institutionnels et la gouvernance? 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de risques institutionnels et de gouvernance pour les bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de visite sur le terrain • Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des risques environnementaux qui peuvent compromettre le flux futur des impacts du projet et l'environnement mondial Avantages? 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de risques environnementaux sur les bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de visite sur le terrain • Revue documentaire
<i>Égalité des sexes et autonomisation des femmes</i>			

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthode de collecte de données
<ul style="list-style-type: none"> • Comment le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes? □ Niveau d'avancement du plan d'action genre et des indicateurs genre dans le cadre de résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire, entretiens, visites sur le terrain 	
<ul style="list-style-type: none"> • De quelle manière les résultats du projet en matière de genre ont-ils avancé ou contribué aux résultats du projet en matière de biodiversité? 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de liens logiques entre les résultats de genre et les résultats et impacts du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Personnel du projet • Parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire, entretiens, visites sur le terrain
<i>Questions transversales et d'intégration du PNUD</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Comment les effets 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets positifs ou 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet, 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire,

sur les populations locales ont-ils été pris en compte dans la conception du projet et la mise en oeuvre?	négatifs du projet sur les populations locales.	rapports d'étape, rapports de suivi	entretiens, visites sur le terrain
---	---	-------------------------------------	------------------------------------

Préparé par :

Richemond Assie, Coordonnateur Projet CBIT-GEF

Approuvé par :

Parfait Kouadio, Directeur National Projet CBIT-GEF

The stamp is circular and contains the following text: 'RCI' at the top, 'Le Directeur National CBIT' in the center, and 'Ministère de l'Environnement et du Développement Durable' around the bottom edge. There is also a central emblem featuring a tree and a sun.